

Atelier sur l'élaboration du Programme pays pour un travail décent (PPTD)

Des outils pour améliorer le cadre de travail

AEE
Libreville/Gabon

LE secrétaire général du ministère du Travail, Caroline Mimboui Nguema, a procédé, mardi dernier, à l'ouverture d'un atelier tripartite sur l'élaboration du Programme pays pour un travail décent (PPTD). Roger Nkambu Mavinga, conférencier chargé de programme Bureau pour les six pays de la sous-région, a décliné les objectifs de cette rencontre organisée par le gouvernement, avec l'appui technique du Bureau international du travail (BIT): « (...) fournir au gouvernement et à tous les mandants des réponses appropriées, notamment sur l'amélioration de l'employabilité de jeunes, le renforcement du dialogue social et la promotion des normes internationales du travail. »



La secrétaire générale du ministère du Travail, Caroline Mimboui Nguema (c), a ouvert les travaux.

Représentant à cette occasion la ministre du Travail, Madeleine Berre, Mme Mimboui Nguema, secrétaire générale de ce département a, de son côté, planté le décor: « (...) le gouvernement, à travers la déclaration de politique générale du Premier ministre, chef du gouvernement, s'est engagé à faire de la question de la réduction de la pauvreté et du chômage, l'un des chantiers prioritaires de son ac-

tion. Les présentes assises se situent résolument, de ce fait, en droite ligne de cet engagement», a-t-elle souligné. Elle a ensuite situé la portée



Une vue des participants à l'atelier du programme pour un travail décent.

de ce programme dont veut se doter le Gabon: « il s'agira, d'une part, d'opérer des choix stratégiques et opérationnels de mise en

œuvre, de faire de la programmation dans l'intérêt des mandants, d'allouer des ressources et de fournir une réponse appropriée aux be-

soins exprimés par le gouvernement. Et, d'autre part, pour le gouvernement, de faire la promotion de l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif en toute liberté, équité, sécurité et dignité humaine, en favorisant la création d'emplois décents pour le plus grand nombre, tout en respectant les principes et droits fondamentaux au travail.» Le PPTD repose, de ce fait, sur la participation directe des mandants que sont le gouvernement, les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs et les autres parties prenantes, a précisé Caroline Mimboui Nguema.

Fondation Sylvia Bongo-Ondimba pour la Famille/Associations œuvrant dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Trouver des solutions durables au problème



Le prix lancé par la Fondation Sylvia Bongo-Ondimba vise à lutter contre les violences faites aux femmes.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LA Fondation Sylvia Bongo-Ondimba pour la Famille(FSBO) vient de lancer un prix récompensant les associations œuvrant en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes. Selon la fondation, ce prix vise à distinguer une association gabonaise qui, à travers ses actions sur le terrain, contribue à lutter contre les violences faites aux femmes et à favoriser l'autonomisation au Gabon de la gent féminine. Ledit prix fait partie intégrante du programme "Initiative pour les femmes" de la FSBO, qui consacre la place des femmes au sein des familles gabonaises et leur donne un rôle de premier plan dans la société par le respect de leurs droits. Ainsi, forte de la solidarité inscrite dans ses valeurs, la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Fa-

mille veut encourager les différents acteurs à œuvrer en faveur de la lutte contre le fléau que constituent les violences faites aux femmes. Il s'agira, par ce prix, de renforcer la capacité des personnes à agir solidairement afin qu'ensemble, des solutions durables à ce problème soient trouvées. Le prix sera remis le jeudi 17 avril 2019 à l'occasion de la Journée nationale de la femme gabonaise. Il sera accompagné d'une somme forfaitaire dont le montant devra servir au financement d'un projet/programme mené par l'association lauréate, en partenariat avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Famille. Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par mail à l'adresse : contact@fondationsbo.org. Ils peuvent également être déposés au siège de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Famille, situé à proximité de l'Hôpital d'instruction des armées d'Akanda, avant le 2 avril 2019 à 16 heures.




COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 1ER TRIMESTRE 2019

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 1er trimestre 2019, le 19 mars 2019.

A cet effet, les Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS) sont disponibles à compter de cette date et peuvent être récupérées à partir du site www.cnamgs.ga ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au quartier Glass, non loin du carrefour Hassan Edjej.

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration) seront reçus sur rendez-vous, en appelant au **8889**, ou en se rendant directement à la Direction du Recouvrement et du Contentieux.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales ou des Unités Départementales de leur localité respective.

Pour rappel, **les cotisations du 1er trimestre 2019 sont exigibles du 1er au 30 avril 2019.**

Pour rappel, les taux de cotisations sont désormais les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 FCFA.

Fait à Libreville, le 26 Mars 2019

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE






La solidarité a un sens